Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les Entrepreneurs du Pays d'Orange ne craignent pas la pluie



Mercredi dernier, les Entrepreneurs du Pays d'Orange se sont réunis lors d'un nouvel Apéro entrepreneurs. Cette fois-ci, l'événement s'est déroulé à L'Instant Convivial à Caderousse.
Si environ 400 participants s'étaient inscrits, ils ont finalement été près de 300 à profiter de la soirée malgré la pluie. L'occasion notamment de célébrer le retour de Lise Dupont, l'une des 4 membres du Comité de pilotage et qui revient tout juste de congé maternité.

Un moment de convivialité qui aura aussi attiré beaucoup de nouvelles têtes ayant manifestées leur intérêt pour s'inscrire à la prochaine Matinales Entrepreneurs des Entrepreneurs du Pays d'Orange qui ont célébré leur 7e anniversaire en février dernier.

« Nous avons également pu bénéficier du soutien de 10 bénévoles, chefs d'entreprises locaux qui ont accepté de nous donner un coup de main pour le parking, le check-in à l'entrée ou le pôle d'accueil des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

nouveaux arrivants que nous avons mis en place cette année, tient à remercier Marc-André Mercier, l'un des organisateurs de la manifestation et responsable de la société Arrow management. Un pôle accueil qui est très apprécié : on les reçoit à part, on leur explique le format de nos soirées, on prend leurs coordonnées, on leur demande ce qu'ils cherchent, on fait quelques recommandations dont celle de revenir nous voir si besoin pour les aider à rencontrer les interlocuteurs qu'ils souhaitent rencontrer. »

Créés en 2017, les Apéro Entrepreneurs d'Orange permettent aux acteurs économique du bassin orangeois de se retrouver chaque premier mercredi du mois en un lieu différent. Les Apéro Entrepreneurs répondent à trois objectifs principaux : permettre aux participants de développer leur réseau autour des valeurs d'attachement au territoire, de convivialité et de partage ; dynamiser l'activité économique de la ville hors saison ainsi que de promouvoir la ville d'Orange et son bassin économique.

Rien qu'en 2023, les Entrepreneurs du Pays d'Orange ont organisé 15 événements (11 Apéro et 4 Matinales). De quoi rassembler plus de 1800 personnes au total et d'identifier plus de 50 projets de création, d'implantation ou de développement sur les cinq communes du Pays d'Orange en Provence (Orange, Châteauneuf-du-Pape, Caderousse, Courthézon et Jonquières).

Prochain rendez-vous des Apéro Entrepreneurs du Pays d'Orange : début octobre à la concession Toyota Gemelli d'Orange. Pour plus d'informations : cliquez ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Anaïs Aubert, une des bénévoles de la soirée (tout à gauche), accompagnée du comité de pilotage des Apéro Entrepreneurs d'orange avec de gauche à droite : Lise Dupont, Marc-André Mercier, Lise Martinez et Stéphane Henry. Crédit : DR/Entrepreneurs du Pays d'Orange

CCI de Vaucluse : dispositifs de financement risingsud

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le jeudi 1er juin, la CCI de Vaucluse organise des réunions avec l'agence RisingSud à destination des entreprises de tous secteurs d'activité ayant un projet de développement.

Vous avez un projet ? Pour vous transformer, vous exporter, accélérer votre croissance ou encore trouver des partenaires, cette agence d'attractivité et de développement économique de la région Sud propose de vous accompagner lors de ces réunions.

À propos de RisingSud

RisingSud est l'agence d'attractivité et de développement économique de la région PACA. Son objectif est de créer des opportunités pour renforcer l'économie régionale.

Le programme des réunions

Risingsud pourra vous guider dans votre développement par des accompagnements concernant votre recherche de financements européens, votre levée de fonds ou encore votre recherche de partenaires business et technologiques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Infos pratiques

Inscription en ligne gratuite mais obligatoire. De 8h30 à 11h. 1er juin. 04 90 13 86 42. lfulgini@vaucluse.cci.fr.

Je m'ennuie en réunion, mais j'me soigne…



Rémy Canuti, consultant pour la société vauclusienne Care conseil & management spécialisée en conseil aux collectivités locales et accompagnement de dirigeants basée à Uchaux, évoque l'impact des réunions professionnelles sur l'économie des entreprises.

Eté 2022, l'université de Caroline du Nord lance une étude sur l'impact des réunions professionnelles sur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

l'économie des entreprises. Les résultats laissent rêveurs : un employé passe environ 18h par semaine en réunion, mais refuse rarement une invitation (14% à peine) alors même qu'il ne préférerait participer qu'à une minorité d'entres elles (31 %). Ce temps perdu coûterait aux entreprises américaines, la modique somme de 100 millions de dollars… Bien évidemment, en France, le sujet fait mouche et on s'empresse dans toutes les organisations publiques ou privées de réformer la manière de se réunir. Est-ce vraiment utile ? Qui dois-je inviter ? Combien de temps dois-je consacrer à ce sujet ? Y aura t'il un compte rendu des décisions prises ? Que puis-je attendre de cette réunion… Bref, autant d'indicateurs destinés à rationaliser notre pratique de la réunion.

En première lecture, rationaliser une pratique aussi chronophage que la réunion ne paraît pas farfelu. Je l'ai déjà dit, mon temps de travail en tant que DGS de collectivités locales, se résumait parfois à quitter une réunion pour entrer dans une autre. J'enchainais ainsi les rendez-vous et elles n'étaient pas rares les semaines qui me voyait participer à une quarantaine de réunions, de taille et d'intérêt divers, il faut bien le dire. Pour beaucoup d'entres elles, j'en étais l'instigateur, pour d'autres, l'heureux invité. Et je dis heureux sans ironie aucune, j'étais heureux de voir mes collègues, de discuter des avancées des projets, de tel ou tel recrutement… bref de partager leur quotidien. Mais sans doute est-ce que je partageais aussi autre chose…

En deuxième lecture, Philippe Silberzahn nous indique que la réunion ne serait que le symptôme d'une cause plus profonde. Ainsi, normaliser les réunions d'une collectivité ou d'une entreprise ne suffit pas à les rendre plus intéressantes, moins chronophages ou plus utiles. Selon, lui, cela ne sert même à rien ! Car si, rationnellement, les invités de ces réunions peuvent s'en plaindre, ils s'empressent quand même de les accepter et jouent le jeu bon gré, mal gré, car ils ont PEUR ! Ce serait la peur d'échouer ou d'avouer ne pas avoir la réponse à une question, qui nous ferait prendre un maximum de précautions, en invitant tous les protagonistes possibles, afin de diluer la responsabilité et se protéger. Dans ces conditions évidemment, il est inutile de préciser que le nombre de réunions n'ira pas en diminuant, bien au contraire. Le mythe du manager qui a réponse à tout en serait la cause, alors que, précise l'auteur « *on n'attend plus (du manager) qu'il soit l'expert qu'il était dans la première partie de sa carrière, mais au contraire un généraliste capable de dialoguer avec les différentes fonctions, c'est-à-dire des gens plus experts que lui*. »

De quoi on peur les managers ?

Je me propose d'ajouter une troisième lecture à cette problématique qui concerne les collectivités locales. La question est de savoir en effet de quoi ont peur les managers ? D'échouer, de ne pas savoir répondre, de ne pas être à la hauteur ?

Il est vrai que plusieurs explications peuvent intervenir à ce niveau, qu'il s'agisse du syndrome de l'imposteur par lequel un manager ne se sent pas capable de satisfaire aux exigences de ses fonctions ou de la kakkorhaphiophobie qui désigne la peur d'échouer, on peut allègrement « internaliser » cette peur, en la faisant peser sur les épaules du manager et en relevant en lui les symptômes d'une sorte d'insuffisance psychologique. Reste qu'il me semble que l'organisation elle-même détient une forte part de responsabilité.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Prenons le cas de la fonction de direction générale des services. Dans la fonction publique territoriale, ce poste si stratégique soit-il n'est que mal défini. On évoque à ce sujet que le directeur ou la directrice générale des services est le chef d'orchestre de l'organisation d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public. Un peu vague tout de même…. Alors que dans les offices HLM par exemple, le rôle du DG est réglementé en lui conférant des pouvoirs particuliers et spéciaux, donc délimités et parfaitement connus de tous (Articles R421-18 et suivants du code de la construction et de l'habitat), les fonctions de DGS au sein des collectivités dépendent étroitement de la personne qui incarne ce rôle et de l'exécutif politique qui l'engage. Tout est affaire de bonnes relations, d'un pacte implicite et non formulé réglementairement, qui fonctionne dans la plupart des cas, mais qui créé une zone d'incertitude manifeste. Et l'on peut étendre cette incertitude manifeste à l'ensemble des postes de direction. Car si le manager a peur d'échouer, c'est pour partie parce qu'il ne sait pas exactement où s'arrête ses compétences et les possibilités qu'il a de les exercer.

Trop rares sont les collectivités locales ou les EPCI qui donnent aux directeurs, généraux ou non, une lettre de mission, assortie de la stricte délimitation de son pouvoir pour arriver à ses objectifs. Incertain quant aux moyens dont il dispose, le manager va tâtonner jusqu'à trouver le bon équilibre entre autonomie et rendu-compte, innovation et respect des règles et procédures et puis finira dans la plupart des cas, par faire comme tout le monde… se réunir pour discuter d'une décision dont tout le monde s'accorde à penser qu'elle relève de se son pouvoir, sans pour autant que cela soit certain !

Il appartient aux exécutifs locaux de responsabiliser leurs managers en leur confiant les pouvoirs essentiels à l'exercice de leur mission. Il existe bien des mécanismes de contrôle qui garantissent les dérapages possibles. Ce serait tout à la fois une manifestation de clairvoyance et un signe certain de maturité. Plus rapidement prises, les décisions indispensables à la réalisation des missions d'intérêt général, seraient aussi plus efficaces et… plus économes en heures passées à se réunir.

Comment gérer les conflits en entreprise ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026





Mardi 8 novembre, une réunion sur la gestion des conflits en entreprise est organisée chez Créativa. Cette réunion sera animée par Sandra Guiliani, coach en relation et sophrologue.

Découvrez comment adapter votre communication et votre posture lors d'une situation de conflit en entreprise avec Sandra Guiliani de Nove Concept, le mardi 8 novembre de 9h à 12h dans la grande salle de Créativa.

Déroulé de la réunion :

- Les types de communication (émetteur/récepteur)
- Les freins à la communication (les représentations, les croyances, les filtres, etc.)
- Les bases de la communication non violente (CNV).
- Les émotions, un signal d'alarme : les identifier, les clés du discernement.

Pour clôturer la réunion, les participants auront l'occasion de participer à une séance de sophrologie sur la tension et le relâchement.

Evènement gratuit et ouvert au public (places limitées), mardi 8 novembre de 9h à 12h, 81 rue du Traité de Rome, Avignon – inscription obligatoire ici.

J.R.